

**Henry NOGUES, Président.-** L'ADDES est une association qui a pour but de favoriser la connaissance en matière d'économie sociale, et notamment la connaissance statistique des entreprises qui s'y rattachent. Elle travaille depuis plusieurs décennies sur ce chantier. Des progrès ont vu le jour depuis. Nous étions pionnier il y a 30 ans mais désormais, il existe une production de données plus abondante. Le CNCRES, l'INSEE et d'autres institutions y contribuent. Nous disposons de statistiques, qui ne sont certes pas parfaites, mais qui ont accru notre niveau de connaissance.

L'ADDES a prolongé ce travail de pionnier par l'animation de recherches appliquées ou de recherches fondamentales sur l'économie sociale. Elle organise régulièrement des colloques. Vous trouverez d'ailleurs sur le site de notre association les actes de ces colloques. Ils constituent une mine de recherches avec un intérêt historique puisque certains textes datent d'il y a près de 25 ans ! C'est un moyen de suivre l'évolution des idées et des débats qui ont traversé l'économie sociale. Nous programmons également des séminaires, dont le dernier portait sur l'entrepreneuriat social.

Nous avons souhaité mettre à notre agenda de ce jour les rapports qui existent entre économie sociale et développement durable. Je vais simplement introduire la question de manière un peu provocante, en opposant ce qui se passait dans les années 1970 à ce qui s'est produit par la suite. Dans les années 1970, Milton Friedman, qui allait avoir le Prix Nobel d'économie quelques années plus tard, a fait une déclaration fracassante, affirmant que la seule responsabilité sociale d'une entreprise était de faire des profits et de rémunérer le capital qu'elle avait en charge de valoriser grâce aux activités qu'elle développait (New York Times Magazine du 13/09/70). Pour lui, si une entreprise exerçait autrement sa responsabilité sociale, cela signifiait vraisemblablement qu'elle ne distribuait pas aux actionnaires ce qu'elle aurait pu leur verser, qu'elle ne donnait pas aux salariés la rémunération qu'elle aurait méritée leur création de valeur ajoutée ou qu'elle taxait indirectement les consommateurs en ne proposant pas les meilleurs prix par rapport aux services rendus. Cela a débouché sur des réflexions à propos de la *corporate governance*, dont la valeur actionnariale fut le principal critère d'orientation.

Au début des années 1980, Margaret Thatcher sembla dire qu'il n'y avait pas d'autre solution, qu'il fallait continuer dans cette voie, allant vers une justification générale de la libéralisation des marchés avec le minimum de contraintes pour le fonctionnement des organisations économiques. Mais quand le rapport de la commission présidée le docteur Brundtland pour les Nations Unies a été publié en 1987, une rupture a véritablement eu lieu avec ce discours sur la *corporate gouvernance*. Ce rapport rappelait que la responsabilité sociale des acteurs

était beaucoup plus large et que, si l'on voulait s'inscrire dans une perspective de développement pour répondre aux besoins et aux aspirations de l'être humain, il fallait s'y prendre autrement. Alors a commencé à apparaître dans l'espace public – des auteurs avaient sans doute posé ces questions-là avant – l'idée d'un développement soutenable qui permettrait de répondre aux besoins du présent sans compromettre la situation des générations futures. Un développement soutenable où l'accès équitable aux bienfaits de ce développement était une idée essentielle.

D'emblée, trois dimensions furent données au développement durable : la prise en compte de l'environnement qui allait être transmis aux générations suivantes ; la prise en compte de l'équité sociale ou de l'accessibilité de tous aux biens permettant une vie heureuse, donc les aspects sociaux ; enfin, la performance économique, qui restait une exigence pour réaliser notamment les objectifs sociaux. Très vite, d'autres aspects ont été évoqués comme la dimension culturelle.

D'autre part, on a rapidement compris que la transformation des modes de développement – qui relève principalement de la responsabilité des organisations – implique aussi un changement des comportements individuels. Elle ne peut donc venir seulement d'en haut et s'imposer de manière hiérarchique. Il ne suffit pas de la décréter. Elle doit résulter d'une prise de conscience de la part de l'ensemble des acteurs. Par conséquent, un pilier du développement durable ne doit pas être oublié : celui de l'assentiment donné par une démocratie délibérative ou participative. En effet, les changements doivent associer les populations pour avoir les pleins effets espérés.

Comme l'exprimait Jacques Moreau, si l'économie sociale veut être un « levier pour agir et répondre aux attentes sociales d'aujourd'hui », elle est directement concernée. Dès son origine, elle a envisagé d'organiser activités économiques et projets d'entreprises avec des finalités plus larges que celle qui consiste à chercher à maximiser la valeur du capital... Ce ne sont pas des sociétés de capitaux mais des sociétés de personnes, les finalités peuvent donc être de nature différente. D'une certaine manière, l'économie sociale était prédisposée à envisager un autre mode de gouvernance que la *corporate governance* de Milton Friedman.

C'est ce que les responsables de la CRESS PACA ont appelé lors d'un colloque en 2007 : le « syndrome Obélix » en attirant l'attention sur un risque : ce n'est pas parce que l'économie sociale a dans ses gènes des vertus potentielles que celles-ci s'expriment nécessairement. Peut-être y a-t-il encore du chemin à parcourir du côté de l'économie sociale... C'est l'interrogation qui était la nôtre : comment faire pour que l'économie sociale soit un levier

d'action et de réponse aux attentes sociales actuelles et singulièrement dans la perspective d'un développement durable ?

Nous avons une matinée pour échanger sur ce sujet. Nous avons mobilisé beaucoup de personnes compétentes et de responsables engagés dans l'économie sociale mais pas seulement. Il risque d'y avoir de la frustration car vous avez tous beaucoup de choses intéressantes à partager. Nous ne pensons donc épuiser ni le sujet ni le potentiel de chacun de ceux qui nous ont fait la gentillesse et l'honneur de prendre part à notre réflexion. Nous avons en perspective à moyen terme en projet l'organisation un colloque sur cette question. Ce ne sera pas le prochain qui aura lieu janvier 2014 puisqu'il portera sur « les doctrines et les théories de l'économie sociale ». Ce premier séminaire est donc une étape qui vise à éclairer, à baliser le champ, à voir quelles sont les pistes qu'il faut à tout prix intégrer dans cette réflexion.

Je remercie M. O'Connor d'avoir accepté de remplacer le professeur Sylvie Fauchoux, qui a été appelée à des responsabilités rectorales dans l'académie de Dijon. L'ayant appris seulement la semaine dernière elle a dû se désister. C'est pourquoi, nous avons donc le plaisir d'accueillir le directeur du laboratoire REEDS, Monsieur O'Connor. Je vous remercie d'avoir accepté de venir prononcer cette conférence introductive pour nous faire avancer dans la compréhension des enjeux du développement durable. Ensuite, nous développerons la question de l'économie sociale dans cette perspective nouvelle.